**Annexe 1 :** Fiche bilan de la séquence, complétée partiellement :

|  |
| --- |
| **BILAN de la séquence F1 : « Pourquoi et comment mettre la parole en spectacle ? ».**  Dans le cadre de l’objet d’étude « La parole en spectacle », j’ai étudié un type de textes : les **discours**.  Voici les auteurs et les textes (et leur propos) sur lesquels j’ai travaillés :   * Abbé Pierre, discours prononcé le 1er février 1954 sur Radio Luxembourg.   → Propos :   * Martin Luther King, « J’ai fait un rêve » (« I have a dream »), 1963.   → Propos :   * André Malraux, discours lors du transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon (1964).   → Propos :   * Gisèle Halimi, plaidoirie lors du procès de Bobigny (novembre 1972).   → Propos :   * Nelson Mandela, discours officiel d’investiture à la fonction de président (1994).   → Propos :   * Dominique de Villepin, discours prononcé à l’ONU, le 14 février 2003.   → Propos :  **Cet objet d’étude soulève le problème** **de** la mise en scène liée à la prise de la parole, il y a un jeu sur les mots et sur les gestes. Tout doit concourir pour convaincre et persuader un auditoire. Tous les moyens sont bons.  **Voici les points communs entre les textes étudiés et les principales lignes de force :**  Les procédés de l’éloquence sont toujours présents : implication de l’orateur, du destinataire, des figures de style, des formes de soulignement, un travail sur le lexique… Un travail sur la diction : ponctuation, souffle,… mais aussi le lieu : décor, costume, éclairages…  **Voici les différences :** les thèmes, les luttes, les combats. Les contextes sont également différents : des pays différents (Etats-Unis, France…) et des époques différentes (ségrégation aux Etats-Unis dans les années 60…).  **Ce qui m’a le plus intéressé dans cette étude :** |